

# Informations clés de l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## L&G Foxyberry Emerging Markets Floored UCITS ETF

Classe d'actions USD Accumulating ETF - ISIN : IE00BD87PP38. Le Fonds est un compartiment de Legal & General UCITS ETF Plc (la « Société »).

Géré par LGIM Managers (Europe) Limited, un membre du groupe Legal & General (le « Gestionnaire »)

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le L&G Foxyberry Emerging Markets Floored UCITS ETF (le « Fonds ») est un fonds négocié en bourse (Exchange Traded Fund, « ETF ») qui vise à répliquer la performance de l'indice Foxyberry Floored Beta Emerging Markets @80% TR (l'« Indice ») après déduction des frais courants et des autres coûts associés à l'exploitation du Fonds.
- Négociation.** Les Actions de cette Catégorie d'actions (les « Actions ») sont libellées en USD et peuvent être achetées et vendues en bourse par des investisseurs ordinaires grâce à un intermédiaire (p. ex. un courtier). Dans des circonstances normales, seuls les Participants agréés peuvent acheter et vendre des Actions directement auprès de la Société. Les Participants agréés peuvent demander le rachat de leurs Actions conformément au « Calendrier des négociations » publié à l'adresse <http://www.lgimETF.com>.
- Indice.** L'Indice offre une exposition à une sélection de grandes et moyennes entreprises qui sont cotées en bourse dans les pays émergents (le « Marché sous-jacent ») tout en maintenant un « plancher » protégé de 80% de sa valeur la plus élevée sur une période glissante de 12 mois. **Construction de l'Indice :** (1) Le contrat à terme sur l'indice MSCI Emerging Markets est sélectionné pour représenter le Marché sous-jacent (le « Contrat à terme sur indice »). (2) Le Contrat à terme sur indice est « renouvelé » trimestriellement (c'est-à-dire que lorsqu'il approche de l'expiration, le Contrat à terme sur indice est vendu et un autre Contrat à terme sur indice présentant une date d'expiration ultérieure est acheté) afin de permettre à l'Indice de maintenir une exposition continue au Marché sous-jacent. (3) L'exposition au Contrat à terme sur indice est périodiquement ajustée (c'est-à-dire augmentée ou diminuée) afin de cibler un niveau de risque prédéterminé. Le risque est mesuré en fonction de la « volatilité » historique du Contrat à terme sur indice (c'est-à-dire la mesure dans laquelle le prix du Contrat à terme sur indice fluctue au fil du temps). (4)

Enfin, l'Indice utilise des options d'achat pour gagner une exposition (c'est-à-dire pour participer) à l'exposition corrigée du risque du Contrat à terme sur indice et pour maintenir un « plancher » protégé de 80% de sa valeur la plus élevée sur une période glissante de 12 mois. L'Indice peut avoir à tout moment une exposition totale pouvant aller jusqu'à 354% au Contrat à terme sur indice (le montant dont l'exposition au Contrat à terme sur indice dépasse 100% est ce qu'on appelle une exposition « à effet de levier » supplémentaire). Un « contrat à terme sur indice » est un accord entre deux parties portant sur l'achat et la vente d'un montant d'exposition préétabli à un indice financier à un certain prix et à une certaine date dans le futur. Une « option d'achat » est un accord qui donne à l'acheteur le droit d'acheter une quantité convenue de contrats à terme sur indices auprès du vendeur à une certaine date dans le futur à un certain prix.

- Reproduction de l'Indice.** Afin de fournir au Fonds une exposition à l'Indice, la Société conclura principalement des accords de « swap sur rendement total » avec des « contreparties de swap » (c'est-à-dire des banques d'investissement) en vertu desquels le Fonds reçoit la performance financière de l'Indice et paie les frais de transaction. Aux termes des accords de swap, le Fonds reçoit des paiements des contreparties de swap lorsque l'Indice augmente et effectue des paiements aux contreparties de swap lorsque l'Indice diminue. Les swaps permettent au Fonds de suivre efficacement la performance à la hausse ou à la baisse de l'Indice sans avoir à acheter les composants de l'Indice. Les accords de swap sont « non provisionnés », ce qui signifie que le Fonds conserve tout l'argent de souscription des investisseurs (plutôt que de le transférer à la contrepartie de swap) et l'investit dans un portefeuille diversifié d'actifs à faible risque.
- Politique de dividendes.** Il n'est pas prévu que cette Catégorie d'actions verse des dividendes. Tout revenu pouvant résulter des investissements du Fonds sera réinvesti dans celui-ci.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé | Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Le Compartiment est noté 5 en raison de la nature de ses investissements et des risques y afférents. La notation est calculée en fonction des données historiques de l'Indice qu'il réplique et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse de l'échelle ci-dessus ne signifie pas « sans risque ».
- Alors que l'Indice est conçu pour rester au-dessus d'un « seuil » protecteur de 80% de sa valeur la plus élevée sur une période de douze mois glissants, la VL du Compartiment peut diminuer sous le seuil de 80% de sa valeur la plus élevée au cours de la même période en raison des effets des frais courants et autres dépenses qui sont facturées au Compartiment mais n'affectent pas l'Indice. En conséquence, la VL du Compartiment ne fait aucunement l'objet d'une garantie ou d'une protection du capital.**
- Dans les périodes où le taux des fonds fédéraux américains (FEDL01) sera négatif, le Fonds connaîtra un surcroît d'augmentation de ses coûts, sans incidence sur l'Indice. Cela conduira le Compartiment à sous-performer davantage l'Indice.**
- Il ne faut pas s'attendre à ce que la performance de l'Indice soit alignée avec celle du Contrat à terme sur indice sous-jacent, en raison des caractéristiques de gestion du risque et d'effet de levier propres à l'Indice, qui pourraient le rendre plus sensible aux fluctuations de prix du Contrat à terme sur indice.**

- Les risques particuliers associés à l'investissement dans les marchés émergents incluent une moindre liquidité, la volatilité des cours, les fluctuations des taux de change et l'évolution des conditions économiques, politiques, réglementaires et gouvernementales qui sont susceptibles d'affecter la performance du Fonds.
- Si une contrepartie de swap n'est plus disposée ou apte à continuer de fournir des swaps au Compartiment, il est possible que le Compartiment ne puisse plus continuer à répliquer l'Indice et soit contraint d'être fermé.
- Les fournisseurs de service tiers (comme les contreparties de swap ou le dépositaire de la Société) peuvent faire faillite et ne pas verser les sommes dues au fonds ou ne pas lui restituer des actifs lui appartenant.
- Si le fournisseur de l'Indice cesse de le publier ou si la licence permettant au Compartiment de le répliquer expire, le Compartiment pourrait devoir être fermé.
- Il se peut qu'il ne soit pas toujours possible d'acheter ou de vendre des Actions sur une bourse de valeurs ou à des prix proches de leur VL.
- La VL du Compartiment ne fait aucunement l'objet d'une garantie ou d'une protection du capital. Les investisseurs peuvent perdre la totalité du capital investi dans le fonds.
- Veuillez vous référer à la section « Facteurs de risque » du Prospectus de la Société et du Supplément du Compartiment.

## FRAIS POUR CE FONDS

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent le rendement potentiel de votre investissement.

### Droits prélevés en une seule fois avant ou après l'investissement

Droits d'entrée	0,00%*
Droits de sortie	0,00%*

Il s'agit du montant maximum qui est susceptible d'être prélevé sur les sommes que vous souhaitez placer, avant l'investissement ou avant que le produit de l'investissement vous soit reversé.

### Frais prélevés sur la Classe d'actions sur une année

Frais courants	0,25 %
----------------	--------

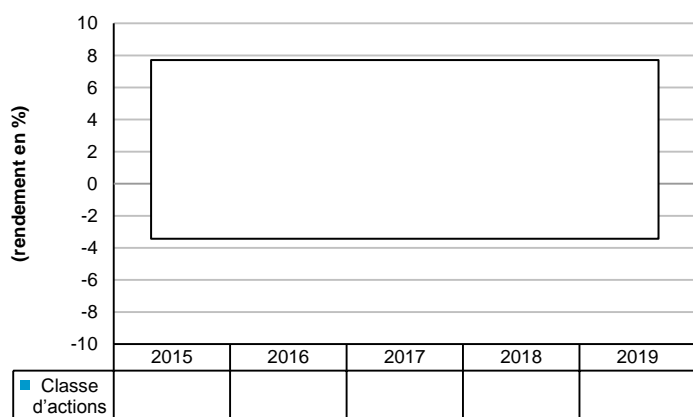
### Frais prélevés sur la Classe d'actions sur une année

Commission de performances	Néant
----------------------------	-------

\*Les Participants agréés négociant directement avec la Société paieront des frais de transaction connexes

- Les investisseurs ordinaires (c.-à-d. ceux qui achètent et vendent des Actions sur les marchés boursiers) ne paient pas de droits d'entrée ou de sortie à la Société mais peuvent se voir facturer des frais de négociation par leur courtier. Merci de consulter votre courtier et/ou conseiller en investissement pour connaître le détail de ces frais.
- Le montant des frais courants est une estimation des frais qui seront déduits de la Classe d'actions au cours d'une année. Le montant des frais courants exclut les coûts de transaction du portefeuille (sauf pour les coûts de transaction qui sont payés par le Dépositaire et qui sont inclus).
- Pour plus d'information sur les frais, veuillez consulter la section « Commissions et frais » du Prospectus de la Société ainsi que les sections « Procédures de négociation » et « Informations sur la négociation » du Supplément du Compartiment qui sont disponibles à l'adresse : <http://www.lgimetf.com>.

## PERFORMANCES PASSÉES



- Le Fonds existe depuis le jeudi 23 février 2017. Cette Classe d'actions existe depuis le jeudi 23 février 2017.
- Les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Dublin.
- Le Fonds est l'un des compartiments de la Société. Les patrimoines de chaque compartiment sont séparés l'un de l'autre par la loi irlandaise. Bien que les droits des investisseurs et des créanciers soient normalement limités aux actifs de chaque compartiment, la Société est une entité juridique spécifique qui peut exercer des activités dans des juridictions susceptibles de ne pas reconnaître une telle séparation.
- La résidence fiscale de la Société est l'Irlande. Cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter votre conseiller en investissement ou votre conseiller fiscal pour des conseils sur votre position fiscale.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de la Société.
- Le Prospectus de la Société, le Supplément du Fonds et les états financiers annuels et semestriels préparés pour l'ensemble de la Société contiennent des informations complémentaires sur le Fonds et la Classe d'actions. Ces documents sont disponibles, comme la dernière VL disponible de la Classe d'actions et les détails du portefeuille du Fonds, à l'adresse: <http://www.lgimetf.com>. Ces documents sont disponibles gratuitement en Anglais et dans certaines autres langues.
- La conversion d'actions entre cette Classe d'actions et d'autres classes d'actions du fonds et/ou d'autres compartiments de la Société n'est pas autorisée.
- Les détails de la politique actualisée du Gestionnaire en matière de rémunération, y compris une description de la manière dont sont calculés la rémunération et les avantages, et l'identité des personnes responsables de l'octroi de ces rémunérations et avantages sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.lgimetf.com>. Une copie papier est également disponible gratuitement sur simple demande auprès du Gestionnaire.